

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI À S.E. M. MADAN KUMAR BHATTARAI AMBASSADEUR DU NÉPAL PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Jeudi 1 décembre 2005

Monsieur l'Ambassadeur.

Je vous souhaite une cordiale bienvenue alors que j'accepte les Lettres de Créance qui vous nomment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Népal près le Saint-Siège. Très reconnaissant pour les salutations et les voeux que vous me transmettez de la part de Sa Majesté le Roi Gyanendra Bir Bikram Shah, je réponds avec joie à ses sentiments cordiaux, et je vous prie de lui transmettre, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Népal, l'expression de mon estime et l'assurance de mes prières pour le bien-être et la prospérité de votre nation.

Votre pays et le Saint-Siège jouissent de relations d'amitié et de coopération qui sont renforcées par un engagement commun à oeuvrer pour la paix et la sécurité entre les peuples à tous les niveaux de la société. Cette tâche commune concerne tous les hommes et les femmes de bonne volonté, et vise à encourager et à promouvoir la solidarité internationale. En effet, sans celle-ci, il ne peut y avoir de véritable paix. Les pauvres comme les riches ont le droit d'avoir leur part des biens matériels de la terre et d'exercer la capacité de travail qui leur a été donnée par Dieu. Mon illustre prédécesseur le Pape Jean-Paul II a enseigné que nous avons le devoir solennel de créer un monde qui soit plus juste et prospère pour tous, affirmant dans son Encyclique <u>Centesimus annus</u> que "le progrès des pauvres est une grande chance pour la croissance morale, culturelle et même économique de toute l'humanité" (n. 28).

Tandis que cet appel en vue d'une plus grande solidarité est lancé à la Communauté internationale tout entière, il revêt une importance particulière pour les pays d'Asie. Comme vous en êtes bien conscient, les nations de votre continent devront continuer de travailler étroitement ensemble si elles veulent résoudre les difficultés causées par les conflits et la pauvreté. Il est indéniable que votre région compte de nombreux hommes et femmes possédant les capacités humaines et intellectuelles nécessaires pour répondre aux défis de notre temps. Tout effort visant

à mobiliser ces talents de façon constructive contribue à promouvoir la coopération nécessaire en vue de soutenir les pays en difficulté. Je vous exhorte donc à continuer de travailler avec vos voisins pour garantir que les problèmes sur votre continent sont effectivement affrontés. Une plus grande coopération internationale dans l'analyse et l'évaluation des choix politiques et sociaux et dans la promotion de la paix et de la réconciliation renforcera l'influence de votre région aux yeux du reste du monde. Cela conduira également à une plus grande assistance en direction des nations les plus pauvres et à un plus grand respect pour leur souveraineté.

Je désire exprimer ma préoccupation pour les actes violents qui ont provoqué des conséquences dévastatrices dans votre pays. Je prie pour que toutes les parties mettent un terme à l'effusion de sang qui continue de causer tant de souffrances et empruntent en revanche le chemin du dialogue et de la négociation. Cela seul pourra permettre à tous les citoyens du Népal de jouir de la justice, de la tranquillité et de l'harmonie. En effet, ce n'est qu'à travers le dialogue que nous pouvons surmonter les formes de conflit et de tension qui entravent nos efforts en vue d'édifier une base solide pour la paix et la fraternité (cf. *Discours au Corps diplomatique*, 12 mai 2005). Le recours à la violence comme instrument de changement politique doit toujours être évité, tandis que l'édification de la compréhension mutuelle et l'échange constructif d'idées doivent toujours être promus. Les factions opposées doivent laisser le don du pardon apporter l'espérance de la paix future, en éliminant ainsi la douleur et en essuyant les larmes du passé. En insistant sur la grandeur et la dignité de la personne humaine et en diffusant un sens accru de l'unité de la famille humaine, nous pouvons éradiquer ensemble les causes de la violence et de l'injustice.

Pour sa part, l'Eglise catholique s'inspire également du noble principe de la solidarité dans son engagement en vue de servir le bien intégral de la personne humaine. Bien qu'en nombre restreint, les catholiques du Népal ont concentré leur attention sur le besoin de soutenir les pauvres dans leur lutte contre la pauvreté. Les efforts de l'Eglise ne sont pas uniquement une expression de sa préoccupation pour les plus défavorisés, mais illustrent son désir ardent de travailler avec les Autorités du gouvernement pour le bien-être matériel et spirituel de chaque citoyen.

L'Eglise est activement engagée dans la promotion du développement humain au Népal à travers sa présence dans les écoles, les orphelinats, les cliniques et les hôpitaux. Je suis certain que le soutien constant de la garantie juridique de la liberté religieuse permettra aux chrétiens de continuer à remplir leur mission de prêcher la Bonne Nouvelle du salut et d'en témoigner à travers des actions concrètes d'amour et de compassion. La communauté catholique continue à soutenir les principes du dialogue interreligieux et promet sa coopération constante avec les Autorités civiles dans leurs tentatives de promouvoir cet échange essentiel d'idées.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre mission renforcera les liens de compréhension et d'amitié entre nous. Vous pouvez être assurés que le Saint-Siège continuera d'être un partenaire dévoué du Népal dans ses efforts en vue de promouvoir son propre développement et

de constituer une force de stabilité et de paix en Asie et dans la plus vaste communauté des nations. Sur vous et sur le bien-aimé peuple du Népal, j'invoque cordialement d'abondantes bénédictions de paix et d'harmonie.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2006 n.3 pp.5, 6.

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana